

LES RETARDS DANS L'ÉTABLISSEMENT

Objectifs :

- Permettre aux CPE de se dispenser du pointage manuel des élèves
- Faciliter le travail des CPE qui obtiennent les listes de retards et des statistiques à tout moment
- Responsabiliser l'élève
- Editer des récapitulatifs des retards destinés à informer les familles

Fonctionnement :

Une ou plusieurs bornes de retard (lecteur et imprimante-tickets) sont reliées à l'ordinateur des CPE. L'élève en retard se présente devant la borne, s'identifie avec son badge (ou identifiant personnel sur le PC tactile de la borne) et imprime un ticket de retard en 2 exemplaires (un pour les professeurs, un pour les parents, par exemple).

Sur le billet de retard sera affiché : le nom, le prénom, la classe, ainsi que la date et l'heure de retard. Un message complémentaire pourra indiquer le nombre de retards ainsi qu'un avertissement paramétrable par l'utilisateur.

Les CPE pourront à tout moment éditer des listes de retards (par période et par élève) ainsi que les courriers destinés aux familles.



BILLET DE RETARD

Lycée S. LIEGEARD
Lundi 3 novembre 2014 14:15
000311 DUPONT NICOLAS
T-A3 TERMINALE LITTER
Avertissement
C'est votre deuxième retard, le troisième
retard entraînera une retenue de 2 heures

Exemple de billet de retard

Caractéristiques de l'imprimante-tickets :

- Hauteur : 45 cm
- Largeur : 22 cm
- Profondeur : 18 cm
- Alimentation: Tension : 220 - 230 Volts / 50 hz
- Vitesse : 12 tickets à la minute